

The logo consists of a teal square with the white letters 'TB' inside.

CALENDRIER

TUMOR BOARDS 2026

1er semestre / 15h30 – 18h00

Auditoire Jomini – Clinique de La Source

Formation continue : discussion multidisciplinaire

Les **TB** sont accrédités par le Swiss Cancer Network par mandat de la SSMO.

	TB Urologie / Hémato-oncologie / Gynécologie	TB Thoracique / Gastro-intestinal / CNS / ORL
Janvier	15.01* 29.01	08.01* 22.01
Février	12.02 26.02*	05.02 19.02
Mars	12.03* 26.03	05.03 19.03*
Avril	09.04 23.04*	02.04 16.04* 30.04*
Mai	07.05* 21.05	28.05
Juin	04.06* 18.06*	11.06 25.06*

Les cas urgents peuvent être discutés lors de tous les Tumor Boards, indépendamment des spécialités annoncées.

*Correspond au Tea Time Meeting
(cf. Bulletin d'inscription TTM 1er semestre 2026).

FORMATION CONTINUE MULTIDISCIPLINAIRE EN ONCOLOGIE

Les **TB** s'adressent à toute l'équipe multidisciplinaire, y compris les médecins traitants.

Tumor Board : chaque jeudi de 15h30 à 18h00 à la Clinique de La Source. Des cas annoncés par les médecins sont présentés pour une discussion multidisciplinaire, en alternance selon les deux groupes de spécialités médicales ci-dessous :

- Urologie, Hémato-oncologie, Gynécologie
- Thoracique, Gastro-intestinal, CNS, ORL

Comment participer aux Tumor Boards ?

- Pour participer en présentiel, prière de l'annoncer par email à tumorboard@ccac.ch
- Par vidéoconférence (participation active) : merci d'adresser votre demande par email à tumorboard@ccac.ch

Comment annoncer un cas aux Tumor Boards ?

- Les annonces de cas se font par la plateforme informatique « **Prometheus** » Pour tout nouvel utilisateur, un compte doit être créé veuillez-vous adresser par email à : tumorboard@ccac.ch
- Les annonces sont à inscrire jusqu'au mardi 16h00 sur la plateforme
- Cas urgents ou toute information médicale : *contacter le Dr Pierre Bohanes par email à pierre.bohanes@ccac.ch ou par ☎ au 021 646 79 94.*

Comité d'organisation :

Dr Pierre Bohanes (Coordinateur) & PD Dr Abderrahim Zouhair

Les TB et les TTM sont reconnus pour la formation continue.
Catégorie A pour l'oncologie et la radio-oncologie.
Catégorie B pour la médecine interne, l'urologie, la chirurgie viscérale et la pathologie.